

Propositions d'améliorations à court terme de la Véloroute de la vallée du Tarn dans le Tarn (déjà jalonnée).

Liste de demandes d'amélioration de la « Véloroute de la vallée du Tarn » dans le Tarn :

1- Ajouter le jalonnement et la sécurisation des accès aux campings, aux villes et aux lieux touristiques proches

Liste indicative (incomplète) :

= Accès à Rabastens

Demande : jalonner et sécuriser un itinéraire d'accès à Rabastens depuis Couffouleux carrefour D12-route de la gare.

Le pont sur le Tarn devra être sécurisé : limitation de vitesse à 30km/h, ligne médiane continue, ...

= Accès au château de Saint-Géry avec traversée du Tarn au pont de la voie ferrée

Demande : jalonner et sécuriser le passage actuel qui existe pour traverser le Tarn sur le pont SNCF à 5km après Couffouleux, qui permet d'accéder en toute sécurité à la rive droite et au château de Saint-Géry. Pour cela il faut élargir les deux chemins d'accès au pont (200m de chaque côté), et aménager un passage piétons-vélos le long du pont, après négociation avec RFF (signature d'un contrat de transfert de gestion).

Voir modalités réglementaires et cas sur le site : <http://www.vvv-sud.org>.
Lien direct : <http://www.vvv-sud.org/psp-avfconciervvreouverture.html>

= Accès Brens-Gaillac

Demande : jalonner et sécuriser un itinéraire d'accès à Gaillac depuis Brens carrefour D4-D18.

Le pont de la D964 devra être sécurisé : limitation de vitesse à 30km/h, ligne médiane continue,...

Sécuriser le tourne-à-gauche entre la D964 après le pont et l'itinéraire vélo déjà jalonné en direction du Parc Foucault (dir. Centre-ville).

= Barrage-pont de Rivières et RD13A

Demandes : sécuriser la RD 13a entre le carrefour de la Gravière et Rivières et la base d'Aiguelèze, et sécuriser la traversée du barrage par des ralentisseurs, limitation de vitesse à 30km/h, et la création d'une sur-largeur cyclable côté amont, et d'une piste sur trottoir côté aval.

2- Créer un accès à l'aire d'autoroute des Issarts : création d'une halte services

La Véloroute actuelle ne comporte aucune aire de services avec tables, toilettes, point d'eau.

Elle longe l'aire d'autoroute des Issarts, entre Montans et Gaillac.

L'AF3V demande l'ouverture d'un accès piétons-vélos à cette aire d'autoroute, à partir de la route qui longe l'aire et sur laquelle passe la Véloroute.

Ce système a été mis en place par le Conseil général de la Haute-Garonne, sur la Voie Verte du canal du Midi : accès aux aires de l'A61 d'Ayguèsvives et de Renneville.

3- Améliorer de la sécurité par pose sur toutes les sections sur RD circulées, de panneaux « Attention cyclistes » :

Surtout sur les portions à trafic significatif ou à trafic à grande vitesse (portions linéaires) :

Liste au départ de Saint-Sulpice et en direction d'Albi.

= D13 entre carrefour D11 » et carrefour D10 (avant Lisle-sur-Tarn)

= D13 entre Lisle-sur-Tarn (pont) et Montans (6,5km)

= D18 sortie de Brens (1,4km)

= Chemin de Pendariès-bas entre Brens carrefour D18 et carrefour D13A (carrière barrage de Rivières) (3,5km)

4- Améliorer le jalonnement actuel : panneaux manquants ou mal orientés (liste indicative, à compléter)

Voici une liste de lieux où il manque des panneaux directionnels, ou bien où le jalonnement n'est pas clair.

Bilan réalisé entre Juin et décembre 2014.

Liste au départ de Saint-Sulpice et en direction d'Albi.

= Montans carrefour D13-D87 et carrefour D87-C1

Il manque deux panneaux de jalonnement quand on arrive de l'Isle-sur-Tarn, pour envoyer sur le C1 (dir. Técou, Cadalen)

=Lagrange, après Bonnefil et le chemin de Touny, au carrefour avec la D13, poser les deux panneaux (flèches) indiquant qu'il faut traverser la RD13 et prendre en face le chemin de la Garriguette ou le chemin de Touny.

= Lagrange, en venant de Gaillac après le lieu dit La Bouissonase, sur le chemin qui longe l'autoroute, il manque un panneau (flèche) indiquant d'aller à gauche chemin de la Garriguette.

= **Lagrange rue du Barry** : ajouter un panneau (flèche) en remontant des bords du Tarn, pour indiquer de prendre la rue du Barry pour entrer dans le village de Lagrange (quand on arrive d'Albi)

= **Lagrange bord du Tarn**: ajouter un panneau au carrefour pour indiquer d'aller route de la Marine (quand on arrive d'Albi)

= **Marssac, carrefour des Ecoles** :
Il manque deux panneaux (un dans chaque sens)

= **Marssac carrefour D988 rue St Barthélémy**
Dans le sens Albi vers Marssac, la flèche est mal orientée : à corriger, et ajouter une flèche au panneau Zone 30

= **Eglise de Terssac** : à cet endroit le jalonnement directionnel est absent, dans les deux sens. Ajouter deux panneaux de direction (un dans chaque sens) (pour aller à droite rue de la Garance/pour aller à gauche rue de la Mairie) .

= **Carrefour RD13 –chemin de la Guitardié à Albi** : en venant de Terssac, le panneau est mal orienté, il faut le tourner de 45 degrés pour qu'il indique d'aller à gauche sur le chemin de la Guitardié.

= **Carrefour chemin de Taravelle-chemin de Ste Carême à Albi** : en venant de Terssac le jalonnement n'est pas clair, et la flèche située sur la droite au pont n'est pas visible et est mal orientée.
Demande : tourner un peu cette flèche pour qu'elle soit parallèle à la rue de Ste Carême, et ajouter une flèche en face, dans le carrefour.

= **Albi, entre le carrefour rue de Terssac-rue de Ste-Carême et la place de la Cathédrale**: continuer un jalonnement provisoire de la Véloroute dans la traversée du centre d'Albi, ou créer un jalonnement vélo municipal indiquant la direction du centre-ville (Cathédrale).
Car le jalonnement actuel s'arrête (ou commence) au carrefour rue de Terssac-rue de Ste-Carême.